

## Procédure pour formuler un commentaire, une suggestion ou une plainte

Dans un souci de transparence et d'assurer un service de qualité, nous aimerions vous rappeler la procédure officielle pour nous transmettre vos commentaires, suggestions ou plaintes en ce qui concerne la pédagogie (cheminement scolaire).

- 1- Dans un premier temps, vous devez communiquer directement avec votre coordonnateur ou responsable de programme. Selon la situation, il interpellera le comité de gestion pédagogique et la direction ;
- 2- Si dans l'éventualité où vous êtes dans l'impossibilité de communiquer directement avec votre coordonnateur ou responsable de programme, vous devez vous référer à la direction des études, celle-ci analysera la situation et verra à en assurer un suivi ;

Il est impératif que dans votre démarche, vous soyez factuels, précis et transparents afin que toutes les informations pertinentes en soient traitées adéquatement. Tous les dossiers sont traités impartialement avec les personnes concernées. Vous devez transmettre le formulaire dûment rempli (disponible sur le site Web [ellis.qc.ca](http://ellis.qc.ca)) ainsi que tous documents pertinents, à votre coordonnateur/responsable de programme ou à Madame Nathalie Milette, secrétaire de direction, [nmilette@ellis.qc.ca](mailto:nmilette@ellis.qc.ca).

Il est à noter qu'aucun suivi ne sera effectué pour les commentaires, suggestions ou plaintes dites anonymes.

Nous avons à souhait d'offrir des services éducatifs de qualité et une vision d'amélioration de ceux-ci par le fait même.

La Direction